



Prix et valorisation des clichés

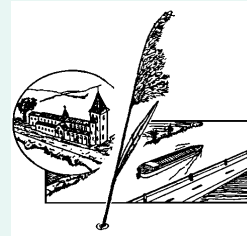
Les images primées intégreront l'exposition du Contrat de Rivière Haute-Meuse, soit une diffusion des clichés sélectionnés sur un support durable et de grande taille. Le gagnant de chacune des cinq catégories se verra offrir un tirage grand format sur support rigide. D'autres prix complémentaires seront attribués au terme du concours.

Le vernissage de l'exposition ainsi complétée et la remise des prix est prévue lors des journées wallonnes de l'eau au printemps 2010. Un ensemble plus large d'images sera aussi valorisé dans le cadre d'une brochure pédagogique réalisée après le concours.



Mise à disposition de l'exposition

Le **Concours phot'Eau** est une action de l'asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse, mise sur pied en collaboration avec la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains.



Pour accueillir dès le printemps 2010 l'exposition du Contrat de Rivière Haute-Meuse (enrichie des images primées) et l'utiliser à des fins pédagogiques (entièrement gratuit), contactez la Cellule de coordination du Contrat de Rivière Haute-Meuse.

**Cellule de coordination du
Contrat de Rivière Haute-Meuse asbl**

Rue Lelièvre, 6 à 5000 Namur.

tél : 081/776.732. Email : cr.haute-meuse@win.be

Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des Communes du Contrat de Rivière : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Adresse de contact

Pour tout complément d'informations et pour nous faire parvenir vos photographies :
CWE PSS asbl, Clos des Pommiers, 26 à 1310 La Hulpe.
tél : 02/647.54.90. Email : contact@cwepps.org
<http://www.cwepps.be/expophotEau.htm>

Phot'Eau

Concours et exposition de photos sur l'eau, les sources, les rivières et les nappes souterraines en Haute-Meuse



Contrat de Rivière
Haute-Meuse asbl



CWEPSS asbl

Objectifs du concours et organisateurs

L'asbl **Contrat de Rivière Haute-Meuse**, en collaboration avec la **Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains**, organisent le concours Phot'Eau (du 11/09 au 31/12 2009).

La protection du patrimoine "Eau" passe par la conscientisation collective et individuelle de la valeur de ce bien commun. Elle implique la compréhension du cycle de l'eau pour changer les comportements. La tenue d'un concours photographique (ainsi que d'une exposition) sur ce thème et la réflexion ainsi suscitée devrait contribuer à mettre en avant le côté **irremplaçable du patrimoine "Eau"** :

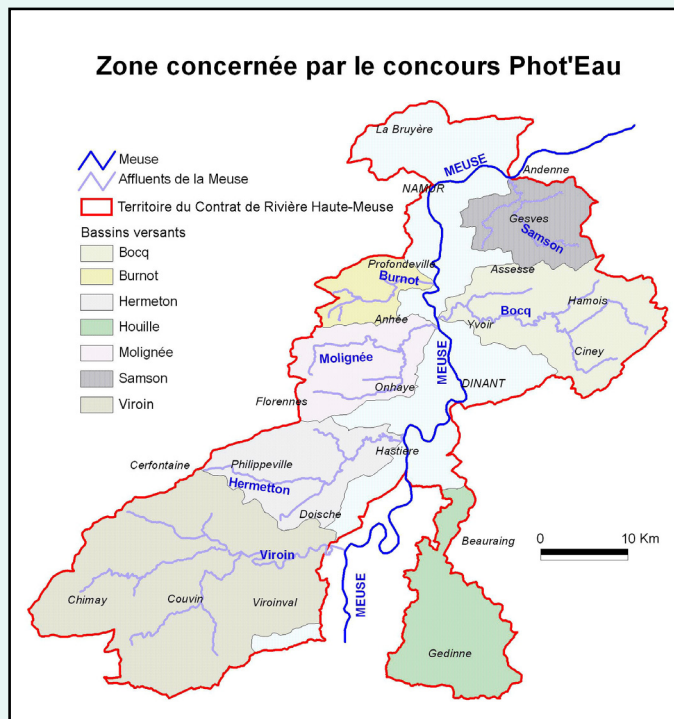
- l'eau est un **milieu essentiel pour la biodiversité**; sa dégradation met en péril des écosystèmes précieux;
- les intérêts **économiques, touristiques et paysagers** liés à l'eau sont un atout majeur pour ces régions;
- les **eaux souterraines** sont essentielles pour les **capotages, l'épuration, l'étiage** des cours d'eau, et influencent les **inondations**.



Les publics ciblés

La participation à ce projet est ouverte à tous. Vu leur rapport avec l'eau, son étude, sa protection, nous visons en particulier les groupes suivants :

- les élèves, étudiants, éducateurs et formateurs,
- les membres d'associations de protection de l'environnement, de spéléologie, les pêcheurs, les sportifs...
- les agents des pouvoirs locaux,
- l'ensemble des partenaires du Contrat Haute-Meuse,
- les photographes (professionnels et amateurs).



Règlement

Nous vous invitons à "capturer" en photographies un ou des aspects liés à l'eau sous toutes ses formes mais uniquement situé dans le bassin de la Haute-Meuse.

Chaque participant pourra fournir 6 photos maximum, illustrant un des cinq thèmes suivants :

- **le cycle de l'eau, enjeux économiques et acteurs,**
- **patrimoine naturel et paysages,**
- **sports et enjeux récréatifs,**
- **étendues d'eau et eaux souterraines,**
- **rivière sauvage, rivière domestiquée.**

Avec l'imposition de thématiques sur l'eau nous espérons susciter la réflexion chez les participants. Celle-ci devrait les amener à passer au-delà des seules images esthétiques pour proposer un regard original sur le patrimoine hydrique du Bassin de la Haute-Meuse. Le jury sera sensible à cette recherche de l'originalité.

Les photos doivent parvenir à la CWPSS (Clos des Pommiers, 26 à 1310 La Hulpe) pour le **31/12/2009 au plus tard**, sur support numérique (CD) en haute résolution (300 dpi en A3).



Si possible, il est demandé aux participants de joindre également une copie papier (10x15 cm) des différentes photos pour faciliter la phase de sélection.



Les participants cèdent leurs droits sur les photos envoyées. Ils donnent leur accord sur l'utilisation, par le Contrat de Rivière Haute-Meuse et la CWPSS, des images pour toute action en faveur de l'eau.

Le règlement et le bordereau de participation sont à télécharger : <http://www.cwepss.be/expophotEau.htm>

Les organisateurs s'engagent à citer le nom de l'auteur lors de toute publication (sauf si l'auteur le refuse expressément). Aucune utilisation commerciale n'en sera faite.